

LE PHÉNOMÈNE DE LA TERTIAIRISATION DES VILLES

En économie, le tertiaire ou secteur tertiaire regroupe l'ensemble des activités qui ne sont pas directement liées à la production de biens de consommation. Dans la comptabilité nationale, le secteur tertiaire est défini par exclusion des deux autres secteurs que sont le secteur primaire (agriculture et autres ressources naturelles) et le secteur secondaire (industrie). Ces trois secteurs ont été définis par l'économiste et statisticien britannique Colin Clark (1905-1989).

La tertiarisation des villes est un phénomène où on constate une **augmentation** de la **part des activités tertiaires** dans la ville. Elle se mesure à travers la production de richesses ainsi que dans l'emploi de la population active.

Dans les nations développées, l'industrialisation a considérablement diminué la part du secteur primaire (agriculture et pêche) au profit du secteur secondaire (industrie). La tertiarisation est un nouveau cycle de cette transformation historique des sociétés développées avec une nette diminution du quota industriel remplacée par un important essor de l'activité tertiaire..

Les villes, réceptacles du tertiaire

Le secteur tertiaire domine largement l'activité économique en Algérie, loin devant l'agriculture et l'industrie, selon les résultats du recensement économique national effectué en 2011, par l'Office national des statistiques (ONS). Le secteur commercial, talonné par celui des services, vient en première position avec 528 328 entités, soit 55,1% de l'ensemble des entités ayant fait l'objet de ce recensement. " La panoplie des activités relevant des services est très large", selon l'Office. "Globalement, le transport accapare 26% des entités, 18,7% sont dans la restauration, 15,2% dans les autres services personnels, 10,2% dans les télécommunications (y compris les taxiphones), 5,4% dans les activités juridiques et comptables et 5,3% dans les activités pour la santé humaine (médecins privés, chirurgiens privés, dentistes...)", note encore un document de l'ONS. Le nombre d'entités économiques activant dans le secteur tertiaire est de 853 770 entités, soit 89% de l'ensemble des entités économiques, "ce qui dénote clairement le caractère tertiaire de l'économie nationale", estime l'ONS.

Par ailleurs, le tissu économique est fortement dominé par le secteur privé qui compte 920 307 entités (96%), alors que le secteur public se situe à 2,4%. Les entreprises mixtes et étrangères représentent 1,7% du total, selon l'ONS.

Les villes, qui ont pris leur essor à partir de la fin des années 2000, ont fortement bénéficié de la tertiarisation. Oran, Constantine et Annaba ont connu jusqu'à 1998 des taux d'accroissement démographiques supérieurs à ceux d'Alger (ONS). Cette dynamique démographique et fonctionnelle qui a caractérisé depuis les années 1960 les 3 métropoles régionales leur a permis d'atténuer les écarts qui les séparaient de la capitale. Toutefois, en

2008 les deux indices de primatie d'Alger ont remonté sous l'effet combiné de l'expansion de l'Agglomération d'Alger durant la décennie 1998-2008, la ville s'est élargie et a englobé un certain nombre d'agglomérations moyennes qui étaient classées urbaines ou semi urbaines (voir consistance de l'agglomération d'Alger) enregistrant ainsi un taux d'accroissement annuel moyen de la population dépassant les 4% par rapport à la population d'Alger telle que définie en 1998.(A territoire constant, le taux d'accroissement de la population d'Alger est de 1.28%). La seconde ville, Oran a continué à croître un rythme annuel moyen ne dépassant pas les 1,33%.(A territoire constant, le taux d'accroissement de la population d'Alger est de 0.9%). 3. La troisième et quatrième villes (Constantine et Annaba) ont enregistré quant à elles respectivement des taux d'accroissement négatifs ou faibles avec notamment le transfert de surplus démographique vers d'autres agglomérations ou carrément d'autres nouvelles villes telles qu'Ali Mendjeli.